

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe et des affaires
étrangères

**Arrêté du 19 septembre 2025
portant nomination des représentants de l'administration à la commission
administrative paritaire du corps des administrateurs de l'Etat, du corps des conseillers
des affaires étrangères et des ministres plénipotentiaires du ministère de l'Europe et des
affaires étrangères**

NOR : EAEA2525746A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 69-222 du 6 mars 1969 modifié relatif au statut particulier des agents
diplomatiques et consulaires ;

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives
paritaires ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 relatif aux commissions administratives paritaires compétentes à
l'égard de certains corps de fonctionnaires du ministère de l'Europe et des affaires étrangères,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont désignés en qualité de représentants de l'administration au sein de la commission
administrative paritaire du corps des administrateurs de l'Etat, des conseillers des affaires
étrangères et des ministres plénipotentiaires (CAP 1) à compter du 19 septembre 2025 :

Titulaires :

- M. Julien STEIMER

- M. Etienne LE HARIVEL de GONNEVILLE

Suppléants :

- Mme Nathalie ESTIVAL-BROADHURST

- Mme Salina GRENET-CATALANO

Article 2

L'arrêté antérieur désignant les représentants de l'administration au sein de la commission
administrative paritaire n°1 est abrogé.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère des affaires étrangères.

Fait à Paris, le 19 septembre 2025

Pour le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères
et par délégation,

Le Directeur des ressources humaines